

13^{ÈME} COLLOQUE AIRMAP
GESTION PUBLIQUE : FRACTURES ET COHÉSION
PENSER/PANSER LES MAUX DE NOS SOCIÉTÉS

12, 13 et 14 Juin 2024 - A l'IAE d'Amiens - UPJ



APPEL A CONTRIBUTION POUR L'ATELIER #1

« Santé et Territoire »

Président(e)s d'atelier :

Jihane SEBAI

Aline LEMEUR

Carine CATELIN

UVSQ- IAE- LAREQUOI

UVSQ- IAE- LAREQUOI

**Université - Dijon – IUT
CREGO**



Coordonnées des Présidentes d'atelier :

Jihane.sebai@uvsq.fr
Aline.lemeur@uvsq.fr
Ccatelin@u-bourgogne.fr

Coordonnées où transmettre votre proposition

Contact information where to send your paper proposal

<https://airmap2024.sciencesconf.org/>

Si vous n'en avez pas, il est nécessaire de créer un compte sur le site <https://www.sciencesconf.org>

If you don't have one, you need to create an account on the <https://www.sciencesconf.org> website.

1°. OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'objectif de cet atelier consiste à porter un regard croisé (académique et professionnel) sur les évolutions, innovations, changements et échecs vécus par les structures et/ou

établissements de santé et les différents impacts induits en termes organisationnel, fonctionnel, managérial, processuel aussi bien dans le cadre de la prise en charge des usagers que la qualité et les conditions de travail des professionnels, ainsi que l'interaction avec le territoire...

2°. CONTEXTE, ENJEUX ET QUESTIONNEMENTS

La France, comme de nombreux pays, enregistre ces dernières années plusieurs fractures sociales et territoriales. Dans ce contexte de crise économique -et pas que- plusieurs critiques ciblent les politiques publiques et nombreuses sont les interrogations qui pointent la défaillance des solutions apportées par les pouvoirs publics pour instaurer la cohésion sociale et réduire les inégalités entre les citoyens. La vision du service public est par conséquent interrogée. Le constat concerne chacun des grands domaines d'intervention des pouvoirs publics.

Malgré ses spécificités, le champ de la santé n'est pas épargné de ces questionnements, notamment avec les inégalités territoriales avérées suite aux départs à la retraite des praticiens de santé, l'accentuation des déserts médicaux et le manque d'attractivité pour les professionnels de santé de certains territoires notamment ruraux, etc.

Par ailleurs, il n'est pas sans importance de rappeler les efforts des autorités françaises et les différentes actions menées par les structures et établissements de soins et de santé pour atténuer ces fractures sociales et les inégalités territoriales, en mettant en place des politiques visant à renforcer l'accès aux services publics et à promouvoir l'inclusion sociale. Cependant, ces problèmes persistent et se complexifient.

Ainsi, au regard de la richesse des actions entreprises et des changements induits, une grande variété de sujets mérite d'être analysée.

3°. TYPE DE CONTRIBUTION ATTENDUE

La santé publique peut jouer un rôle central dans la réduction des fractures sociales et des conflits institutionnels, en favorisant l'équité en matière de santé, en promouvant la prévention des maladies, en favorisant l'inclusion dans la construction des politiques publiques et en sensibilisant la population aux enjeux sanitaires et sociaux.

Cet atelier propose un espace d'échanges et de discussions entre chercheurs et professionnels concernés par ces issues. Sont plus particulièrement attendues les communications sur les évolutions des modèles organisationnels, les innovations fonctionnelles et managériales entreprises par les structures et les dispositifs de santé ; sur l'agilité et la flexibilité des organisations de santé ; sur l'évolution de leur rôle et place dans le schéma sanitaire ; sur leur aptitude à gérer les changements qui s'imposent à elles ; sur l'instauration d'une démarche de démocratie sanitaire et la prise en compte du statut de patient-expert ; sur l'évolution du rôle des professionnels de santé et le développement des systèmes d'information pour traduire les nouvelles politiques sanitaires, les contraintes territoriales et les évolutions réglementaires, etc. Il s'agit aussi d'interroger les pratiques et les initiatives professionnelles, institutionnelles et/ou territoriales, ainsi que les évolutions des démarches stratégiques de l'ensemble des acteurs du champ, pour remédier aux fractures sociales et territoriales et pour instaurer la cohésion et panser les maux de la société.

Les contributions conceptuelles qui proposent des analyses distanciées ou des études internationales comparatives sont également appréciées.

La liste non exhaustive suivante propose quelques exemples de thèmes qui pourront être traités :

- Équité en matière de soins de santé : les organisations de santé peuvent travailler pour garantir un accès équitable aux soins de santé dans toutes les régions, y compris les zones défavorisées. Cela contribue à réduire les fractures territoriales en assurant aux populations rurales ou marginalisées un accès aux mêmes services de santé que les populations urbaines.
- Programmes de prévention et de promotion de la santé : en mettant en place des programmes de prévention et de promotion de la santé au niveau local, les organisations de santé peuvent aider à réduire les inégalités en matière de santé et à prévenir les maladies, ce qui contribue à apaiser les tensions sociales.
- Facilitation du dialogue local : les organisations de santé peuvent servir de médiateurs ou de facilitateurs dans les conflits impliquant des acteurs locaux, tels que les autorités locales, les groupes communautaires et les prestataires de soins de santé. Elles peuvent favoriser le dialogue, la compréhension mutuelle et la résolution pacifique des différends.
- Engagement communautaire : en impliquant activement la communauté dans la planification et la prestation des services de santé, les organisations de santé renforcent les liens sociaux et réduisent les conflits. Les initiatives communautaires peuvent améliorer la confiance et la coopération entre les parties prenantes locales.
- Éducation et sensibilisation : les organisations de santé peuvent jouer un rôle clé dans l'éducation et la sensibilisation des communautés aux questions de santé, de manière à promouvoir une meilleure compréhension des enjeux de santé et à réduire les conflits et les inquiétudes.
- Coordination des acteurs locaux : en tant qu'acteurs de la santé au niveau local, les organisations de santé peuvent assurer un rôle d'observatoire territorial qui améliore la veille sur les problèmes sanitaires et sociaux. Elles peuvent également faciliter la coordination des actions des différentes parties prenantes sociales et médico-sociales sur un territoire (autorités locales, les ONG, les écoles, etc.)
- Plaidoyer pour des politiques locales de santé équitables et responsables : les organisations de santé peuvent plaider en faveur de politiques locales qui tiennent compte des besoins et des réalités de la population locale, contribuant ainsi à réduire les conflits institutionnels liés aux décisions politiques.
- Ouverture et collaboration : en se transformant en un écosystème dynamique et responsable, les territoires pourront favoriser l'inclusion et réduire les fractures. Pour cela, les organisations de santé sur un territoire, comme toutes leurs parties prenantes, devraient, être capable de travailler d'une manière ouverte et collaborative.
- Etc.